

# Préserver les ados de la biture

**Les mineurs ne peuvent pas acheter d'alcool. Mais la réalité est loin de coller à la loi. La prévention s'impose.**

**L**es jeunes et l'alcool entretiennent des rapports de plus en plus durs. La bouteille vidée à toute vitesse est devenue un moyen de « défoncer » ordinaire et les alcooliers ont su trouver les mots, les couleurs et les produits sucrés pour fermer les plus jeunes et les jeter dans un univers où fête, sport et ivresse composent un cocktail détonnant. Les effets sur le terrain sont pal-

pables. Les hôpitaux voient affluer de plus en plus de mineurs au bord du coma éthylique et les professionnels de la santé ne cessent de s'inquiéter des effets du *binge drinking*, comprenez cinq verres d'alcool ou plus ingurgités en deux heures pour planer. Le législateur a pourtant prévu l'interdiction de vendre, servir ou offrir de la bière et du vin aux moins de 16 ans et de l'alcool aux moins de 18 ans. Le Service public fédéral Santé publique est chargé de contrôler l'application de cette obligation. L'an dernier, les agents ont effectué 4.050 contrôles discrets et dressé 250 procès-verbaux pour des infractions. Seuls 6 % des coups de sonde ont donc débouché sur la découverte d'une contravention à la loi. Selon le SPF Santé, cette proportion est stable et la plupart des problèmes ont été enregistrés lors de fêtes de jeunes, de petits festivals, ainsi que dans des night-shops et avec des distributeurs dont le lecteur de carte d'identité était « out ».

**« Les mentalités doivent évoluer. Il faut cesser de considérer l'ivresse comme**

**un motif de plaisanterie »**

MAGGIE DE BLOCK, MINISTRE DE LA SANTÉ

Pour Maggie De Block, ministre fédérale de la Santé, « les jeunes de plus en plus alcoolisés représentent un problème urgent. Mais renforcer l'arsenal législatif n'est pas à l'ordre du jour. C'est plutôt la mentalité des gens qui doit évoluer. Il faut cesser de considérer l'ivresse comme un motif de plaisanterie et de moquerie et privilégier la bienveillance en aidant les jeunes morts saouls pour qu'il ne leur arrive rien de grave ».

Ceci dit, des spécialistes de l'addiction à l'alcool comme Martin de Duve d'Univers Santé ou le Pr Paul Verbanck de l'hôpital Brugmann déplorent que l'accès aux boissons alcoolisées reste si aisé pour les mineurs – il leur suffit de passer par un majeur pour se ravitailler – et que les pouvoirs publics agissent insuffisamment pour décourager les plus jeunes de consommer de l'alcool.

« Il est certain que nous vivons dans une culture de la banalisation de l'alcool, reconnaît Joëlle Milquet, ministre francophone en charge de

la Prévention santé. Ces dernières années, nous avons beaucoup mis l'accent sur la drogue. Il est temps maintenant de renforcer la sensibilisation aux risques liés à l'alcool, notamment au travers de campagne de prévention, du cours de citoyenneté à l'école, voire de sanctions administratives à but pédagogique applicables aux mineurs pris en état d'ébriété sur la voie publique. » Comme le note la ministre, ce travail ne pourra se révéler efficace que s'il connaît un prolongement au sein même des familles où l'alcool ne peut plus rester un tabou. ■

JULIEN BOSSELER

## conseils Sept pistes d'éducation à l'alcool

**N**'en déplaise aux pouvoirs publics, il reste fort aisé pour les mineurs de se procurer de l'alcool dans une société où, de surcroît, la consommation de ce produit est valorisée par la publicité et encouragée par les pairs. Cette omniprésence dans l'espace public et les esprits, ainsi que cette facilité d'accès malgré les prescrits légaux, inquiète Martin de Duve. En octobre dernier, le directeur d'Univers Santé a publié, avec le psychanalyste et docteur Jean-Pierre Jacques, un ouvrage au titre éloquent : *Jeunes et alcool, génération jouissance* (éditions De Boeck).

« Selon les études dont nous disposons, il apparaît que, depuis dix ans, la consommation d'alcool chez les jeunes est stable. Ceci dit, ceux-ci ont tendance à boire moins souvent mais en plus grande quantité, ce qui accroît le risque de surconsommation problématique à l'âge adulte », pointe Martin de Duve qui rappelle cette autre réalité inquiétante mise en évidence il y a quinze jours par l'Agence intermutualiste : en 2013, l'ensemble des hôpitaux belges a reçu 2.376 mineurs en état d'intoxication alcoolique, soit près de 45 par semaine.

« Face à cette évolution interpellante, c'est l'ensemble de la société qui doit se mobiliser, estime le directeur d'Univers Santé. L'école, les mouvements de jeunesse, les clubs sportifs, les pouvoirs publics et, bien entendu, les parents. Par leur rôle d'éducateurs dès le plus jeune âge, ces derniers jouent un rôle crucial dans la prévention de la surconsommation alcoolique. » Martin de Duve leur livre quelques pistes pour se prêter au mieux à cet exercice

d'autant plus périlleux que, pour la plupart, ils boivent eux-mêmes de l'alcool.

**1 Décourager les moins de 14 ans.** Pour le spécialiste des rapports entre jeunes et alcool, il est important que « les parents accompagnent leurs enfants dans l'intérêt qu'ils développent pour le produit, afin que les premiers contacts restent sous contrôle et ainsi éviter des expériences anarchiques et dangereuses ». Cette attirance pour les boissons alcoolisées peut démarrer très jeune. « C'est à chaque père et mère de fixer le bon âge pour commencer. Mais il est recommandé de décourager les enfants de moins de 14 ans car commencer trop précocement peut avoir un effet néfaste sur leur organisme. »

**2 Initier progressivement.** Dans leur démarche d'initiation, il s'agit évidemment pour les parents de soigneusement cadrer la consommation d'alcool. Les enfants doivent comprendre que ce n'est pas un produit ordinaire qu'on boit n'importe quand et comment. « La démarche vise à apprendre à goûter, pas à dégoûter », estime Martin de Duve qui conseille une découverte très progressive : d'abord une gorgée du verre de papa ou maman puis, plus tard, un demi-verre. Et encore : « Ces dégustations ne doivent se dérouler que ponctuellement, lors de fêtes de famille par exemple, et toujours accompagnées d'un dialogue. Il s'agit de construire ensemble cette découverte. »

**3 Viser la qualité.** Pour contrer la tendance toxique à la biture express (*binge drinking*), il faut toujours mettre

en avant la qualité des produits et initier ses enfants avec des boissons classiques aux saveurs marquées comme la bière et le vin. Les alcools sucrés, fruités et colorés sont trompeurs. Il faut expliquer clairement cela aux ados.

**4 Adopter le bon ton.** A propos d'explications, il s'agit pour les parents de trouver le bon ton dans la discussion. Pas question de jouer au papa cool ni de verser dans le moralisme, l'hygiénisme ou le paternalisme, sous peine de perdre le jeune en cours de route. « Il doit toujours y avoir un dialogue. Il faut laisser parler son enfant puis l'informer des risques que peut comporter l'alcool si on n'en reste pas le maître », estime Martin de Duve qui reconnaît la difficulté de l'exercice, tout en estimant que c'est la piste à privilégier et que cela ne doit pas priver les parents de poser des limites claires. « Un dialogue constructif et un discours authentique sont bien plus constructifs que l'interdiction pure et dure ou le laxisme le plus complet. »

**5 Dialoguer autour de la fête.** Quels sont les ingrédients d'une fête réussie ? En interrogeant un ado à ce propos, on attire son attention sur le fait que l'alcool, consommé en juste quantité, désinhibe, rend joyeux et ne constitue qu'un des éléments des chouettes moments festifs. Il ne doit pas faire oublier les amis, la musique et les animations.

**6 Réduire les risques.** Sans poser de jugement, les parents se doivent de souligner les risques que représente la surconsommation d'alcool et de donner des

conseils pratiques pour préserver leurs enfants des dangers : rentrer avec un Bob, disposer de préservatifs (l'alcool désinhibe sexuellement), manger avant d'aller faire la fête, s'hydrater régulièrement en soirée pour éviter l'ivresse brutale ou encore savoir comment réagir en cas d'excès.

**7 Démonter ensemble la publicité.** « Il est intéressant de montrer à son enfant que tout le monde se fait manipuler

par la publicité pour l'alcool, adolescents comme parents, pointe Martin de Duve qui invite à sensibiliser les enfants à l'incitation commerciale incessante à boire en quantité. *Il faut qu'au final, ils puissent se montrer critiques par rapport à l'association constante entre foot et bière et entre fête et alcool.* » ■

J.Bo.

## LES DANGERS

### Des conséquences graves pour les « binge drinkers »

L'abus d'alcool - et singulièrement la recherche de l'ivresse rapide appelée « binge drinking » - peut avoir des effets destructeurs sur les jeunes organismes, comme le rappelle le Pr Paul Verbanck, chef de l'Institut

de psychiatrie et de psychologie médicale à l'hôpital Brugmann (Bruxelles).

**Alcoolisme.** Boire beaucoup et précocement accentue le risque de développer une consommation problématique à l'âge adulte. « A force d'expérimenter des sensations intenses, on a envie de les répéter, jusqu'à sombrer dans l'addiction », souligne le Pr Verbanck.

**Système nerveux dégradé.** C'est prouvé : le « binge drin-

king » a un effet sur le système nerveux. « Lors de tests de mémoire, nous avons constaté que, six mois après leur ivresse intense, les "binge drinkers" présentaient les mêmes performances mentales que les autres mais qu'ils devaient mobiliser une part beaucoup plus importante de leur système nerveux pour arriver à des résultats comparables. »

**Accidents sur la voie publique.** Traversées imprudentes de la voirie, chutes en

tout genre, provocations et accès de violence... sous l'effet de l'alcool, les mineurs peuvent se retrouver en danger à n'importe quel coin de rue.

**Comportements sexuels à risque.** Comme l'alcool désinhibe, les rencontres d'un soir peuvent se dérouler sans le plein accord d'un des partenaires et sans protection, de quoi exposer les jeunes amants aux maladies sexuellement transmissibles.

**Coma mortel.** L'intoxication alcoolique peut déboucher sur un coma éthylique. Dans les cas graves, le danger de mort est réel. Inconsciente, la personne trop imbibée risque en effet de déglutir le contenu de son estomac dans ses bronches et décéder d'un problème respiratoire. C'est heureusement un cas de figure rare.

J.BO.